



**Arrêté SPC/PIT/2023 N°166-12**

**Portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Cholet**

**Le préfet de Maine-et-Loire**  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,  
Chevalier des Palmes Académiques

**Vu** le Code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11 ;

**Vu** le décret du Président de la République du 6 septembre 2023 portant nomination de Monsieur Philippe CHOPIN en qualité de préfet de Maine-et-Loire ;

**Vu** le décret du Président de la République du 26 août 2021 portant nomination du sous-préfet de Cholet M. Ludovic MAGNIER ;

**Vu** l'arrêté SG/MICCSE n°2023-028 du 26 septembre 2023 portant délégation de signature à M. Ludovic MAGNIER, sous-préfet de l'arrondissement de Cholet, en matière de désignation des membres des commissions de contrôle des listes électorales ;

**Vu** les propositions des maires des communes concernées ;

**Vu** les désignations des représentants par les présidents des tribunaux judiciaires du département ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition du sous-préfet de Cholet ;

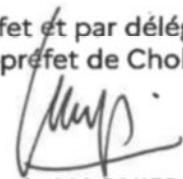
**A R R Ê T E**

**Article 1<sup>er</sup>**: Sont désignés, pour trois ans, membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales, les personnes dont les noms figurent dans le tableau annexé ci-après.

**Article 2**: Le sous-préfet de Cholet et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Maine-et-Loire.

Fait à Cholet, le 22 décembre 2023

Pour le préfet et par délégation,  
Le sous-préfet de Cholet,

  
Ludovic MAGNIER



ANNEXE A L'ARRETE PORTANT COMPOSITION DES COMMISSIONS DE CONTROLE  
DANS LES COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT DE CHOLET

Code Com	Communes de l'arrondissement de Cholet	Nom – Prénom du titulaire	Nom – Prénom du suppléant
023	<b>BEAUPREAU-EN-MAUGES :</b>		
	Conseiller municipal de la 1 <sup>ère</sup> liste	FEUILLATRE Françoise	ANISIS Magalie
	Conseiller municipal de la 1 <sup>ère</sup> liste	BREBION Valérie	LE TEIGNER Thierry
	Conseiller municipal de la 1 <sup>ère</sup> liste	GALLARD Christophe	SECHET Héléne
	Conseiller municipal de la 2 <sup>e</sup> liste	LECUYER Didier	ANNONIER Christelle
	Conseiller municipal de la 2 <sup>e</sup> liste	LÉON Claudie	TERRIEN David
027	<b>BEGROLLES-EN-MAUGES :</b>		
	Conseiller municipal	SUPIOT Virginie	Néant
	Délégué du Préfet	DABIN Régine	Néant
	Délégué du Tribunal Judiciaire	BLOUIN Françoise	Néant
057	<b>CERNUSSON :</b>		
	Conseiller municipal	MATIGNON Natacha	Néant
	Délégué du Préfet	NOMBALLAIS Patricia	Néant
	Délégué du Tribunal Judiciaire	FOURNIER Yvette	Néant
058	<b>CERQUEUX (LES) :</b>		
	Conseiller municipal	CILLON Valérie	Néant